

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 JANVIER 2015

<u>Présents</u>: Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Grégory FOL, Marc VUAGNAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIOUD, Gisèle MEYNET.

Excusés: Jean-Louis VUICHARD.

Secrétaire de séance : Sébastien DESBIEZ-PIAT.

Le compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

SYANE: Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés

Les tarifs réglementés de vente de l'électricité, actuellement fixés par le Gouvernement et appliqués par les seuls opérateurs dits historiques, seront supprimés le 1^{er} janvier 2016.

Cette évolution de la réglementation concerne les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVA (tarifs jaunes et verts). Les bâtiments communaux (mairie et école) sont concernés par cette réglementation.

Dans cette perspective, le SYANE organise et coordonne un groupement de commandes départemental pour la fourniture d'électricité afin d'aider les collectivités locales à organiser et à réussir leurs achats d'électricité.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité, approuve et autorise Mme le Maire à signer une convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés.

II. Échange de parcelle : chemin rural des Rippes à Cessens / désaffectation à l'usage du public

Suite au bornage établi à Cessens sur la parcelle cadastrée A 1412 appartenant aux consorts ROSAY / FONTAINE-VIVE et à leur demande, il est proposé de décaler le chemin rural longeant leur propriété et d'échanger environ 25 m² à prendre dans la parcelle cadastrée A 132.

Les consorts Fontaine-Vive s'engage à faire réaliser le busage le long de la route de Cessens.

Afin de finaliser cet échange, il convient de désaffecter à l'usage du public une portion de ce chemin (20 m²). Ce déclassement ne pénalise pas l'accès aux autres propriétés.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité

- Accepte d'échanger 20 m² d'une portion du chemin rural dit des Rippes à Cessens,
- Décide de désaffecter à l'usage du public 20 m² du dit chemin,
- Décide de lancer la procédure de cession du chemin rural prévue par l'article L. 161-10 du Code rural dans les formes et suivant les modalités des articles R 141-4 et suivants du Code de la Voirie Routière,
- 4) Et Autorise Mme le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

III. CCG: avenant à la convention de financement relative à la plate-forme de dématérialisation.

Depuis avril 2005, la commune de Savigny est adhérente de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics mise en place par l'entreprise SMI Internet. La Communauté de Communes du Genevois a pris en charge les frais fixes de conception et l'abonnement annuel. Elle paie également les procédures qu'il convient de refacturer aux collectivités utilisatrices. La 1ère convention de financement échue, une nouvelle convention a été conclue en 2011. Depuis cette date, la Société SMI Internet a changé de nom en avril 2014 et s'appelle désormais GESPRO. Les tarifs ont également évolué.

Il convient donc de prendre acte de ces modifications par avenant.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération approuve, à l'unanimité, l'avenant à la convention de financement relative à la plate-forme de dématérialisation et autorise Mme le Maire à le signer.

IV. Budget 2014 : décision modificative.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

- Compte 6188 : autre fais divers : 3 460 €
- Compte 73925 FPIC: + 3 460 €

V. Informations diverses:

Urbanisme.

La commission Urbanisme a étudié les dossiers d'urbanisme suivants :

- Permis de Construire déposé par M. BARLOW Graeme pour la démolition et la construction d'une maison individuelle à Cessens.
- Permis de Construire déposé par M. SCHNEITER Dominic pour la construction d'une remise et aire de stationnement à Murcier.
- Permis de Construire déposé par M. KUHN Anthony pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Permis de Construire déposé par Groupe CAPELLI pour la construction de 17 logements au Chef-lieu, route du Château.
- Déclaration Préalable déposée par M.
 SCHNEITER Dominic pour un changement de destination (création d'un logement) à Murcier.

> Intercommunalité.

• SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny :

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place depuis le 5 janvier 2015 et se déroulent par site après l'école :

- A Savigny: cuisine, multisport, zumba et dessin
- A Jonzier : dessin, théâtre, danse et poterie.

Une nouvelle personne a été recrutée pour accompagner les enfants aux TAP et surveiller les enfants à la garderie périscolaire de Jonzier.

Un aménagement des toilettes à l'école de Jonzier a été effectué suite à la transmission d'une pétition des parents d'élèves.

Communauté de Communes du Genevois

- Commission Transport Accessibilité

Les priorités du schéma d'accessibilité ont été débattues.

Transport scolaire: les horaires scolaires seront réaménagés à la rentrée scolaire prochaine pour permettre aux collégiens de bénéficier d'une heure de pause pendant le déjeuner. Le transport scolaire des élèves sera donc avancé d'1/4 d'heure soit un déport à Savigny à 7H15.

Le Conseil Municipal trouve cette réorganisation préoccupante et craint que le trafic routier en soit impacté, certains parents risquant, en effet, d'amener leurs enfants au collège et lycée. Mme le Maire propose d'adresser un courrier à M. le Président de la Communauté de Communes du Genevois.

A la rentrée de septembre, l'abonnement annuel au transport solaire sera modulé en fonction du quotient familial.

- Commission Déchets Environnement :

Des accords ont été conclus avec la Fibre Savoyarde, la Société Eco-Mobilier, le Sidéfage et la CCG pour mettre à disposition des conteneurs à vêtements et des bennes pour le mobilier.

- Commission Aménagement : la Commission d'Appel d'Offres pour la révision des PLU se réunira début février.

Cimetière

Des devis pour l'aménagement de nouveaux columbariums ont été demandés, les travaux seront confiés à la marbrerie GANDY.

- Monsieur Pascal LOUBIER est désigné pour représenter la commune de Savigny au sein du Groupe Local de Soutien (GLS) de l'association PASSAGE, qui est l'instance de pilotage, d'évaluation et d'échanges de l'action de prévention spécialisée sur le territoire de la CCG.
- Mme le Maire donne lecture d'une circulaire préfectorale relative à la création des communes nouvelles.
- Le Bureau des Maires de la Communauté de Communes du Genevois se réunira le lundi 19 janvier à la mairie de Savigny.
- Signalétique: un courrier sera prochainement adressé à toutes les entreprises, agriculteurs, artisans qui ont répondu favorablement à la demande de pose de panneau.
- Monsieur Jean-Pierre PILLARD viendra en réunion de Conseil Municipal présenter l'Amicale des Savigny de France et de Suisse. En 2018, le congrès se déroulera à Savigny.
- La MJC du Vuache connaît un taux de fréquentation très important : 2657 adhérents provenant de 75 communes différentes. Le pôle parentalité se développe et un partenariat avec Château Rouge s'engage.
- Une réunion avec les Agriculteurs sera organisée le jeudi 29 janvier pour l'entretien des chemins.

